

Au municipal : le plan climat unit, la proposition sécuritaire du PS divise

La séance de mai 2021 du conseil municipal versoisien a été l'occasion de voir les différents comptes (de fondations et de la ville) approuvés par le législatif, ainsi qu'un crédit d'élaboration du futur « plan climat » de la commune (55'000 CHF).

Elle a aussi été l'occasion de mettre en exergue quelques maladresses — les mauvaises langues parleront d'amateurisme occasionnel — intervenues ces derniers temps au niveau communal.

Dissout, le Conseil de fondation de la FIVEAC doit se reformer pour présider à... sa propre liquidation. Quant au passage en revue des comptes de la ville de Versoix par la commission des finances, ce dernier a été qualifié de relevant du « *service minimum* », alors même que 3 de ses membres usuels étaient absents, donc remplacés, lors de ladite séance de commission.

« Cette commission en charge des comptes, cette année, c'était un peu le service minimum »

La phrase est de Jean-Marc Leiser, conseiller municipal encarté au PLR et membre de la commission finances, administration, et économie. Observant qu'il y a « *beaucoup de nouveaux conseillers municipaux* », M. Leiser a fait savoir qu'il souhaite « *que la commission puisse, dans le futur, consacrer une séance sur les comptes dans leur ensemble. La fonction d'un conseiller municipal, c'est les comptes et le budget. Tout le reste, c'est des balivernes !* ». Il insiste : « *On a survolé ça... Ce travail-là [de regard sur les comptes] ne peut pas se faire, il y a quelque chose à corriger.* ». Il estime toutefois que dans l'ensemble, « *on a fait le travail* ».

Si le mécontentement de M. Leiser n'a pas trouvé de contradicteur, il en est autrement pour messieurs Jean-Pierre Kapp (Verts) et Michel Cela (PDC). Siégeant à la même commission, ces deux élus ont regretté les modalités de l'examen des comptes. Pour Michel Cela, l'assemblée était « *plutôt discrète. Trois absents, dont le président et le vice-président* » de la commission. « *J'ai demandé à avoir l'entier du rapport de la fiduciaire, et je n'ai reçu qu'une page et demi seulement* ». En 2017, le

rapport de la fiduciaire transmis aux élu était, selon M. Cela, « de 65 pages ». Voilà qui contraste avec la page et demi de 2021. « Je veux bien un résumé, ou la moitié... mais là... je ne sais pas comment le définir. ».

« C'est à nous de décider de ce qu'on veut lire ! »

Le maire, Cédric Lambert (PDC également), lui rétorque « *qu'avec le rapport sur les comptes annuel et l'annexe, vous avez déjà 67 pages !* », une réponse qui n'a pas satisfait M. Kapp : « *Monsieur le maire, ça n'est pas une réponse, je m'excuse ! C'est à nous de décider de ce qu'on veut lire.* ». Et à M. Kapp d'ajouter un grief de son cru à la pile : un e-mail de M. Marquis, vice-président de la commission, qui aurait incité les récipiendaires à « *poser des questions de développement économique plutôt que sur les comptes. Je ne trouve pas ça très sain* ». Julien Marquis, singulièrement perplexe, affirme ne pas lire dans son propre message ce que M. Kapp en a retenu. Réponse de Jean-Pierre Kapp : « *Je vais tâcher de chercher l'e-mail et je vous renverrai la copie* ».

Après ces échanges musclés, c'est par 23 oui et 1 abstention (celle de M. Kapp, telle qu'annoncée durant les débats) que les comptes 2020 de la Ville de Versoix ont été approuvés. Pour rappel, il se conclut sur un déficit de 199'547 CHF ; "mieux" que celui budgétisé fin 2019 (l'on prévoyait alors 2 millions dans le rouge).

La FIVEAC a son « conseil de liquidation », M. Enhas veut des explications sur un écart de 110'000 CHF

Au moment de vous relater la séance d'avril du Conseil municipal, nous écrivions : « *Patrice Marro a demandé au Conseil administratif de préparer un rapport quant à la dissolution de la fondation FIVEAC, qui n'aurait selon lui peut-être pas été accomplie dans les règles de l'art. Affaire à suivre.* ». Pour rappel, la FIVEAC était la fondation communale chargée d'appuyer "l'Installation à Versoix d'Entreprises, d'Artisanat et de Commerces".

L'affaire connaît une suite sous la forme du point 9 de l'ordre du jour de cette séance du Conseil municipal. Selon le président du Conseil municipal Yves Richard (Verts) : « *fin 2020, on a voté la fin de la FIVEAC. Pour nous, c'était l'arrêt. Mais nous devons attendre le projet de loi du Grand Conseil qui validera. Comme ce n'est pas encore fait, il y a nécessité de traiter les affaires courantes* ». En bref, le conseil de fondation a bel et bien été liquidé trop tôt.

Le Conseil administratif a détaché Mme Jolanka Tchamkerten (Verts) pour le représenter et a désigné trois autres personnes, et chaque parti a nommé un membre (deux pour Les Verts, qui ont bénéficié du total de sièges devant obligatoirement se monter à 9 pour ce conseil). À noter : parmi les personnes appointées par le Conseil administratif, on retrouve un certain Patrick Malek-Asghar (PLR), ancien maire de Versoix depuis peu.

Cette opération ne semble pas avoir plu à Huseyin Enhas (PS), ancien conseiller municipal et mari de la toute nouvelle vice-maire de Versoix Ornella Enhas (PS). Lors de la séquence de la séance dédiée aux questions au public, M. Enhas a regretté que « *je ne serai pas là* » pour liquider les affaires, et que d'autres anciens du Conseil de fondation « *ne seront pas là non plus* », à l'exception de messieurs Chappatte (PDC), Jaussi (Verts) et Malek-Asghar.

Autre source de mécontentement : les affaires entre la FIVEAC et l'entreprise Qualiservice. Selon M. Enhas, en deux ans, la fondation aurait « *dépensé 150'000 CHF pour Qualiservice. J'ai demandé des comptes. On ne nous les a jamais donné. Pour les mêmes prestations, la commune a payé 20'000 CHF. Sur 2 ans, ça ferait 40'000 CHF. J'aimerais savoir qui a été leader de ce marchandage. Entre 40'000 et 150'000 CHF, il y a une jolie différence !* ». Le socialiste a ajouté qu'il aimerait savoir ce qui se trouve dans un des derniers procès verbaux de la commission FIVEAC qu'il dit n'avoir jamais reçu, et où il suppose que se trouve la réponse à sa question.

Ses interrogations et ses propos sont restés, du moins lors de la séance publique, sans réponse. Il est à noter que Gilles Chappatte (PDC), précédent président du Conseil de fondation en question et futur membre du "Conseil de liquidation", n'était pas présent lors de ce Conseil municipal, et n'a donc pas eu l'occasion de donner la réplique à M. Enhas.

Insécurité : au delà du sentiment, où sont les chiffres ?

Lors de la campagne des élections municipales de 2020, le Parti Socialiste de Versoix a pour partie fait campagne sur la promesse d'une sécurité renforcée à Versoix.

Cette profession de foi a pris corps sous la forme d'une motion intitulée « *La création d'une équipe de "correspondants de nuits" à Versoix, c'est urgent!* ». Le PS y propose « *un programme pilote déployant une équipe de correspondants de nuit*

engagés par la Ville de Versoix, à l'instar de ce qui s'est fait à satisfaction en France dans les quartiers difficiles de Paris, mais aussi à Lausanne, Vernier, Thônex, et au Grand-Saconnex ».

Un tel programme consisterait en « *une présence régulière sur le terrain en soirée ainsi qu'en week-end* » de ces correspondants, qui auraient pour tâche de « *favoriser le dialogue avec les habitants, de prévenir et réduire les situations de tensions et d'incivilités, d'intervenir en tant que médiateurs lors de conflits, de lutter contre le sentiment d'insécurité dans les espaces publics* ».

Si la motion décrit à plusieurs reprises un sentiment d'insécurité — elle met en mots une « *augmentation constante des nuisances nocturnes* » dont « *la Ville de Versoix fait état* » — il est également flagrant que les socialistes n'étaient ce constat d'aucun exemple, et, plus important encore, d'aucune statistique permettant d'établir une montée (ou d'un haut niveau bien que stable) de l'insécurité effective.

Ce manque de données n'a pas gêné les élus du Conseil municipal, et ce peu importe leur bord politique. Pour Alain Riat (PLR), dans « *la situation actuelle, avec la pandémie, l'évolution de la société en général, il faut agir. La police municipale a un effectif dérisoire* ». Quant bien même il regrette que cette motion n'ait pas fait l'objet d'une concertation entre partis, M. Riat, bon prince, a proposé « *que la motion soit renvoyée à la commission que je préside* », soit la commission bâtiments, gérance et protection de la population (BGPP). Un avis partagé par le reste du PLR, d'après le vote à main levée qui s'est tenu peu après.

Sur la proposition d'un autre membre du Conseil municipal, c'est finalement à la commission cohésion sociale (CS) que la motion a été confiée, par une égalité de 10 voix pour, 10 voix contre, 4 abstentions, et le vote favorable du président du bureau, Yves Richard (Verts).

Chez les Verts, justement, d'autres se sont opposés à la proposition socialiste. Pour Mme Joëlle Brunisholz, il faudrait plutôt « *renforcer les ressources des travailleurs sociaux hors murs* » (TSHM) plutôt que « *d'engager un nouveau genre de travailleurs, de renforcer l'existant* ». Mme Brunisholz indique toutefois que Les Verts de Versoix reconnaissent eux aussi « *un sentiment d'insécurité qui s'est renforcé ces derniers temps, notamment des événements assez chauds avec les jeunes* ».

La réponse du socialiste Xavier Enhauer à l'élue verte ne s'est pas faite attendre : « *Les d'incivilités ne sont pas seulement due à la jeunesse. Des conflits de voisinage ont lieu sous d'autres sphères que la jeunesse* ».

Même dans les derniers instants du débat, aucune statistique et aucun exemple concret n'a été donné pour étayer ce fameux « *sentiment d'insécurité* ». Un manque regrettable, car il aurait apporté un contexte bienvenu à des assertions inquiétantes, voire anxiogènes. Gageons que d'ici à l'examen de la motion en commission, les élus sauront passer du sentiment d'insécurité aux statistiques concrètes, peu importe si ces dernières confirment ou infirment le sentiment actuellement prépondérant.

En bref :

- Par l'unanimité des 24 membres présents, le Conseil municipal a avalisé un crédit de 55'000 CHF dans le cadre du plan climat communal. Avec cette enveloppe, un prestataire externe aux services de la commune sera mandaté pour élaborer ce plan. Selon le projet du Conseil administratif, il aura pour mission de réaliser « état des lieux préalable », un « diagnostic détaillé », et d'élaborer le plan climat communal lui-même. L'objectif est de contribuer aux efforts du canton de Genève, et de s'aligner sur ses objectifs. Il est question de baisser de 60% ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030, et d'atteindre la neutralité carbone en l'an 2050.
- Depuis le 1er juin 2021, Jolanka Tchamkerten (Verts) est maire de Versoix, Ornella Enhas (PS) est vice-maire, et Cédric Lambert (PDC) est simple conseiller administratif. À cette même date, le bureau du Conseil municipal regroupe désormais Julien Marquis (PLR, président), Muriel De Terwangne (PDC, vice-présidente), Xavier Enhauer (PS, secrétaire), et Aline Sauter-Caillet (Verts, membre).
- Le conseiller municipal vert Gil Pinto-Pereira a pointé le mauvais état du sol caoutchouteux en deçà des jeux du préau de l'école primaire Lachenal, un revêtement qui vient pourtant d'être posé. Ce sol « *part dès qu'on le touche, l'eau va l'emporter dans la pluie, puis dans le lac Léman* ». Venu avec trois morceaux de ce revêtement défectueux, M. Pinto-Pereira s'est levé pour en donner un à chaque conseiller administratif.
- Les comptes 2020 de la fondation de Bon-Séjour et de la fondation communale de Versoix pour la petite enfance (EVE) ont été avalisés par le conseil municipal, sans débat notable.

Texte et photos : Yann Rieder